

## CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2021

### POINT TRAVAUX 2021

#### Passerelle

Les panneaux touristiques liés au sentier pédagogique sont arrivés. Il faut prévoir leur pose. Monsieur le Maire a rencontré Monsieur Boismenu, élu à Moulins Communauté et délégué aux fonds européens. Un nouveau dossier devra être déposé début octobre pour continuer à bénéficier de la subvention obtenue.

#### Camping

Les travaux devraient débuter le 04 Octobre. MM. Rochard et Chilarski sont chargés du suivi des travaux.

#### Bâtiments 6 et 10 place Henri Barbusse

Monsieur le Maire propose d'attendre les conclusions de l'étude de revitalisation des centres-bourgs avant d'avancer sur le projet d'aménagement en co-working et commerce. Un courrier sera adressé à chaque financeur.

#### Ordinateurs école

Un devis d'un montant de 6 927.19 € TTC pour 15 ordinateurs a été remis par la société Tertiaire Joly informatique.

L'avis du directeur d'école sera sollicité pour être sûr que cette proposition correspond aux attentes de l'Education Nationale dans le cadre de l'appel à projets « socle numérique »

### PROJETS 2022

#### Chaufferie bois

Monsieur le Maire informe qu'il faut prévoir le remplacement de la chaudière fuel du groupe mairie-écoles. Il précise qu'au vu de la future législation en matière de chauffage, seules deux solutions peuvent être envisagées : chauffage au bois ou pompes à chaleur, ce dernier système n'étant pas adapté au volume des bâtiments.

Monsieur le Maire présente alors l'étude d'opportunité « Chaufferie bois » préparée par le SDE03.

Le SDE03 se charge des études, de la recherche de financements et du suivi des travaux. En contrepartie, la commune accepte de payer une redevance annuelle correspondant au montant des travaux subventions déduites augmenté des frais d'exploitation (maintenance, entretien) hors approvisionnement, répartie sur plusieurs années avec une première échéance à N+1.

Si les travaux se réalisent, il faudra prévoir les travaux dans les parties cantine et écoles pendant les vacances scolaires.

Le conseil municipal accepte de déléguer la compétence « chaufferie bois » au SDE03.

## Photovoltaïque salle polyvalente

Une étude du SDE03 est en cours pour la pose de photovoltaïque sur la salle polyvalente. L'architecte des bâtiments de France donnera un avis favorable uniquement s'il s'agit d'un modèle entièrement noir (type full black).

Ce serait en autoconsommation. Il faudra peut-être si le projet se concrétise prévoir la pose d'un câble entre la salle polyvalente et la mairie pour alimenter la mairie en cas de surplus produit.

## **RECONQUETE CENTRE-BOURG**

Le bureau d'étude engagé par Moulins communauté viendra au Veudre rencontrer la population le jeudi 21 octobre après-midi pour échanges, remarques, idées...

## **DECISIONS BUDGETAIRES**

### FPIC

Le montant du FPIC (fonds de péréquation intercommunal et communal) n'étant pas connu au moment du vote du budget primitif, il convient de prendre une décision modificative pour inscrire la somme de 607 € à l'article 739223 en dépense de fonctionnement et à l'article 73223 en recette de fonctionnement.

### MENAGE AQUARIUM

Mme Prangère ayant changé de statut, elle bénéficie désormais de congés payés. Elle n'effectue donc pas le ménage des communs de l'immeuble communal 24 rue Tour des Murs pendant ses congés.

Le conseil municipal décide donc de déduire ces 5 semaines (soit 5 heures de ménage) des charges des locataires. Des réductions de titres seront faites.

A partir de 2022, les charges de ménage seront calculées sur la base de 47/52<sup>ème</sup> (52 semaines – 5 semaines de congés payés).

### VIRADES DE L'ESPOIR

Le conseil municipal rejette la demande de don formulée par la commune de Limoise pour l'organisation des virades de l'espoir.

## **PERSONNEL COMMUNAL**

### Taux de promotion

Le conseil municipal maintient le taux de promotion à 100 % pour tous les grades existants dans la collectivité.

### Création de poste

Le conseil municipal crée un poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe sur la base de 28 heures par semaine.

## **RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022**

Mme Pascale Mézergue sera le coordonnateur pour le recensement de la population 2022, Mme Masseret sera sa suppléante.

Un agent recenseur devra être recruté.

## **BULLETIN MUNICIPAL**

La commission devra se réunir assez rapidement afin de déterminer la mise en page et les articles à demander ou à rédiger.

Le secrétariat remettra la liste des commerçants et artisans à contacter pour les publicités.

## **REPAS DES AINES (ex repas CCAS)**

Il a été décidé avec la commission « CCAS » d'organiser le repas le samedi 20 Novembre prochain pour les habitants de la commune de 65 ans et plus.

Un chèque-cadeau chez un ou des commerçants du Veurdre (à définir) sera remis aux personnes ne pouvant y participer.

## **CIMETIERE**

Monsieur le Maire a demandé des informations pour réaliser un enherbement des allées par projection de type «hydromulching » (substrat de cellulose avec graines de trèfle nain) dans les allées du cimetière. Ce système permet de limiter la pousse d'autres herbes. La parcelle roussit en cas de fortes chaleurs mais reverdit dès les premières pluies. Il suffit de la mettre à ras 2 à 3 fois par an.

Les travaux sont estimés à 4 608 € TTC pour le nouveau cimetière.

Ces travaux pourraient être réalisés après la Toussaint, le terrain devant être désherbé avant.

## **PLUi**

Compte-tenu de l'opposition exprimée par nombre de communes, la compétence « plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » n'est pas transférée à Moulins Communauté.

## **SALLE POLYVALENTE**

La salle polyvalente est désormais très occupée par les associations, la salle des associations étant réservée à la garderie périscolaire.

Se pose le problème du chauffage et de l'utilisation de la salle les vendredis après-midi quand elle est réservée pour des repas privés les week-ends.